

Fiche descriptive sur les zones humides Ramsar (FDR)

1. Nom et adresse du rédacteur de la FDR :

M. Habib Abid
Direction Générale des Forêts (DGF)
Ministère de l'Agriculture des Ressources Hydrauliques et de
la Pêche
30 Rue Alain Savary
1002 Tunis
Tunisie
Tél : 00.216.71.891497
Fax : 00.216.71.794107
Email : habibabid2001@yahoo.fr

USAGE INTERNE SEULEMENT

J M A

--	--	--

Date d'inscription

--	--	--	--	--	--

Numéro de référence du site

2. Date à laquelle la FDR a été remplie ou mise à jour :

FDR remplie en Décembre 2010

3. Pays : Tunisie

4. Nom du site Ramsar :

Chott Elguetar

5. Inscription d'un nouveau site Ramsar ou mise à jour d'un site déjà inscrit :

Cette FDR concerne (veuillez ne cocher qu'une seule case)

- a) l'inscription d'un nouveau site Ramsar ; ou
b) des informations mises à jour sur un site Ramsar déjà inscrit
-

6. Pour les mises à jour de FDR seulement : changements apportés au site depuis son inscription ou depuis la dernière mise à jour :

a) Limites et superficie du site

Les limites et la superficie du site Ramsar sont inchangées

ou

Si les limites du site ont changé :

i) les limites ont été marquées plus précisément ; ou

ii) les limites ont été agrandies ; ou

iii) les limites ont été réduites**

et/ou

Si la superficie du site a changé :

i) la superficie a été mesurée avec plus de précision ; ou

ii) la superficie a été agrandie ; ou

iii) la superficie a été réduite**

** Note importante : si les limites et/ou la superficie du site inscrit sont réduites, la Partie contractante doit avoir suivi les procédures établies par la Conférence des Parties contractantes dans l'annexe à la Résolution IX.6 de la COP9 et avoir fourni un rapport, conformément au paragraphe 28 de cette annexe, avant de soumettre une FDR à jour.

b) Décrire brièvement tout changement majeur intervenu dans les caractéristiques écologiques du site Ramsar, y compris dans l'application des Critères depuis la FDR précédente :

7. Carte du site :

a) Une carte du site, avec des limites clairement marquées est incluse sous la forme suivante :

i) **une copie imprimée** (nécessaire pour inscription du site sur la Liste de Ramsar) :

ii) **une carte électronique (c.-à-d. JPG ou image ArcView) :**

iii) **un fichier SIG avec des vecteurs géoréférencés des limites du site et des tableaux des attributs**

b) Décrire brièvement le type de délimitation appliqué :

Ce sont des limites physiques (limites des parcelles agricoles avoisinantes).

8. Coordonnées géographiques (latitude/longitude, en degrés et minutes) :

34° 17' 25 N, 8° 54' 49 E

9. Localisation générale :

Indiquer dans quelle partie du pays et dans quelle(s) grande(s) région(s) administrative(s) le site se trouve, ainsi que la localisation de la grande ville la plus proche.

Chott El Guetar se trouve dans le gouvernorat de Gafsa à 15 Km du Sud Est. La délégation la plus proche est celle d' Elguetar (carte).

10. Élévation : (en mètres : moyenne et/ou maximale & minimale)

Minimum : 50 m - maximum : 600 m

11. Superficie : (en hectares)

7 400 ha.

12. Description générale du site :

Le site est l'ensemble de larges dépressions, peut profondes couvrant des milliers d'hectares irrégulièrement inondées ; ils se situent à la limite nord du sahara, pauvres en végétation a cause de la forte salinité. Le site abrite des végétations halophytes s'étendant sur 5000 ha. Les oasis avoisinantes produisent des dattes de bonne qualité. Ces oasis sont irrigués par des systèmes de Foggaras.

13. Critères Ramsar :

1 • 2 • 3 • 4 • 5 • 6 • 7 • 8 • 9



14. Justification des Critères mentionnés dans la rubrique 13 ci-dessus :

Critère 1

Le site remplit le Critère 1, car il s'agit d'un exemple d'un type de zone humide naturelle classique de l'Afrique du Nord, le « Chott» (marais salant), pratiquement dans son état original. La plupart des zones humides de ce genre ont été asséchées au profit de l'agriculture. Chott El Guetar est d'autant plus intéressante qu'elle se trouve en zone désertique aux abords du désert et peut, les années humides, héberger une faune et une flore très riche.

Critère 4

Chott Elguetar abrite des mammifères, surtout des bovidés antilopinae pendant tout les stades de leurs vies y compris les stades critiques de reproduction et d'allaitement, on cite la Gazelle dama (*Gazella dama*), la Gazelle des sables (*Gazella leptoceros*), la Gazelle de montagne (*Gazella cuvieri*) et la Gazelle dorcas (*Gazella dorcas*). De même c'est une zone d'hivernage pour certains oiseaux. C'est là où plusieurs oiseaux d'eau viennent nicher (les grues : *Grus grus* et les sternes : *Sterna caspia*). C'est un site qui abrite des espèces animales à un stade critique de leurs vies. Donc, le critère s'applique bien à ce site.

15. Biogéographie (information requise lorsque le Critère 1 et/ou le Critère 3 et/ou certains points du Critère 2 s'appliquent au site à inscrire) :

a) **région biogéographique** : Paléarctique occidental

b) **système de régionalisation biogéographique** (citer la référence) : Biome Méditerranée-Afrique du Nord.

16. Caractéristiques physiques du site :

Géologie et géomorphologie : traverse des monts du Miocène-Eocène. Les formations géologiques de Jebel Bouramli datent du cénomanien-turonien avec des calcaires, des dolomies, des marnes et des gypses. Notons l'existence d'une faille géologique Gafsa-Sidi Boubaker passant par Jebel Bouramli.

On peut distinguer deux parties nettement différentes dans l'ensemble des couches rencontrées : des couches meubles de sables et de graviers très calcaires d'une granulométrie grosse et moyenne puis une série de couches à granulométrie très fine dont la masse principale est formée de gypse verdâtre pâle avec des intercalations d'un sablon très fin passant du blanc pur au gris et au noir selon sa charge en matières organiques végétales. La limite entre ces deux groupes de formations se fait par une surface ondulée qui évoque un ravinement des couches gypseuses..

Type du sol : sol halomorphe.

Caractéristiques sédimentaires : La curiosité géologique de la région est sans doute l'existence de gisements de phosphates dont la formation d'origine remonte à environ 50 millions d'années et qui s'est effectuée sur des dépôts sédimentaires formés en milieu marin peu profond.

Origine : naturelle

Qualité de l'eau : c'est une eau de salinité élevée.

Permanence de l'eau : l'eau est en général permanente, sauf les années inhabituellement sèches.

Hydrologie : atténuation des inondations et recharge de la nappe. Draine vers Chott El Gharsa.

Amplitude et variation des marées : pas de marée, le site n'est pas à proximité ou en communication avec la mer.

Climat : le site appartient à l'étage semi-aride inférieur, variante à hiver frais. La pluviométrie oscille autour de 136,6 mm.

La température moyenne annuelle est de 19,7°C, mais cette température peut atteindre des maxima de 49°C en été et des minima de -6°C en hiver.

17. Caractéristiques physiques du bassin versant :

Entre les escarpements et l'oasis, les oueds qui dévalent de la montagne ont étalé de vastes cônes d'alluvions très grossières. Les formes et les dépôts dans la région sont du Quaternaire. On distingue un dépôt grossier formé de galets et de rares blocs avec une matrice gréseuse. Les galets calcaires ou siliceux de taille moyenne sont dominants. La consolidation est très variable. Le dépôt friable dans certains endroits peut acquérir latéralement l'aspect d'un conglomérat bien induré. Juste en amont de la gorge, prend place un dépôt similaire qui peut en être l'équivalent. Il s'agit d'une véritable brèche à ciment gréso-carbonaté. Un glacis supérieur domine le talweg actuel des oueds d'environ 30 m. Peu étendu, il est conservé au pied du relief, de part et d'autre de la gorge d'Ain Mtalga. La couverture du glacis supérieur correspond à un dépôt hétéro- métrique en contact ravinant sur les sables et argiles du

Néogène. Ces dépôts constitués de galets et de rares blocs, de graviers et de sable, peu épais (1 m à 1,5 m) sont couverts d'une croûte gypseuse blanche bien endurée.

18. Valeurs hydrologiques :

La principale valeur hydrologique de Chott El Guetar était l'absorption des crues, parfois violentes, des grands oueds affluents. Actuellement le principal rôle du Chott est l'absorption des apports des petits cours d'eau qui s'y jettent toujours.

Le bassin de Chott El Guetar capte également une grande quantité de sédiments et joue un rôle important dans la recharge de la nappe et des puits. La présence de l'eau constitue un facteur d'attrait pour les oiseaux d'eau qui viennent y nicher et hiverner.

19. Types de zones humides :

a) présence :

Marine/côtière : A • B • C • D • E • F • G • H • I • J • K • Zk(a)

Continentele : L • M • N • O • P • Q • R • Sp • Ss • Tp • Ts • U • Va
• Vt • W • Xf • Xp • Y • Zg • Zk(b)

Artificielle : 1 • 2 • 3 • 4 • 5 • 6 • 7 • 8 • 9 • Zk(c)

b) dominance :

R : c'est un lac salés et étendu saisonniers et intermittents.

20. Caractéristiques écologiques générales :

Située au pied de la chaîne Orbat, Chott El Guetar constitue un observatoire pour un paysage montagnard caractéristique du sud tunisien : un vrai répertoire écologique. La végétation dominante dans le site est halophyte comme les phragmites. La présence de l'eau dans le site est le facteur le plus

déterminant de son état écologique et de sa biodiversité. Ce facteur favorise l'arrivée des oiseaux migrateurs et nicheurs. Il permet aussi l'alimentation de la nappe souterraine.

21. Flore remarquable :

La flore remarquable de Chott El Guetar est caractérisée par la dominance de végétation halophyte pouvant supporter de longues périodes de dessèchement comme le frêne, le genévrier, les sapins, l'*Halophyllum*.

22. Faune remarquable :

La faune remarquable est surtout Les antilopes tuniso-sahariens : l'Oryx algazelle (*Oryx dammah*), l'Addax (*Addax nasomaculatus*), la Gazelle dama (*Gazella dama*), la Gazelle leptocère ou gazelle des sables (*Gazella leptoceros*), la Gazelle de Cuvier ou gazelle de montagne (*Gazella cuvieri*) et la Gazelle dorcas (*Gazella dorcas*). Ces six espèces d'antilopes sahélo-sahariennes sont parfaitement adaptées aux conditions écologiques arides du pourtour saharien tunisien.

23. Valeurs sociales et culturelles :

a) Décrire les éventuelles valeurs sociales et culturelles du site :

A El Guetar, l'histoire de l'homme se raconte : c'est la capitale de la préhistoire en Tunisie, vue l'importance de ces sites préhistoriques : des milliers de pièces de silex jonchent la région et témoignent d'une activité débordante, mais aussi connu par l'« Hermaion d'El Guetar » le plus ancien monument religieux connu au monde, son âge remonterait à plus de 40000 ans avant J-C : Borj El Roumia, Mkiel(Foggara), Rha, Sebekhet, lalla Galâa, l'oasis....

De nombreuses traces d'industrie humaine datant du Paléolithique inférieur confirment le début de l'époque des colonies de peuplement. Sur la côte naquit une civilisation ibéro-maurusienne et la Civilisation Caspienne de Capsa (l'ancien nom de l'actuelle Gafsa) succéda à l'ère néolithique du II e millénaire. Cependant, ce que l'on connaît généralement de l'histoire des Berbères, les premiers

habitants du pays, (dont le nom dérive de berberes, terme par lequel les Grecs désignaient les peuples qui ne parlaient pas leur langue), c'est l'histoire de leurs conquérants.

La ville est connue dans l'histoire contemporaine pour avoir été le lieu de la bataille d'El Guetar, épisode de la Seconde Guerre mondiale dans le cadre de la campagne de Tunisie, en 1943.

b) Le site est-il considéré d'importance internationale parce qu'il possède, outre les valeurs écologiques pertinentes, des valeurs culturelles importantes, matérielles et non matérielles, liées à ses origines, à la conservation de la nature et/ou au fonctionnement écologique ?

Si oui, cocher cette case et décrire cette importance selon l'une, au moins, des catégories suivantes :

- i) sites qui fournissent un modèle d'utilisation rationnelle des zones humides, comme démonstration de l'application de connaissances et méthodes traditionnelles de gestion et d'utilisation conservant les caractéristiques écologiques des zones humides ;
- ii) sites possédant des traditions ou un passé culturels exceptionnels datant de civilisations passées qui ont eu une influence sur les caractéristiques écologiques des zones humides ;
- iii) sites sur lesquels les caractéristiques écologiques des zones humides dépendent de l'interaction avec les communautés locales ou les populations autochtones ;
- iv) sites sur lesquels des valeurs non matérielles dignes d'intérêt sont présentes, par exemple des sites sacrés, et dont l'existence est étroitement liée avec le maintien des caractéristiques écologiques de la zone humide.

24. Régime foncier/propriété :

a) dans le site Ramsar :

Domaine public de l'état.

b) dans la région voisine :

Des terres appartenant à des propriétés privées.

25. Occupation actuelle des sols (y compris l'eau) :

a) dans le site Ramsar :

Aucune occupation

b) dans la région voisine/le bassin versant :

Dans les régions avoisinant le site, on trouve le village d'El Guetar, et des oasis produisant des dattes de haute qualité.

26. Facteurs (passés, présents ou potentiels) défavorables affectant les caractéristiques écologiques du site, notamment les changements dans l'occupation des sols (y compris l'eau) et les projets de développement :

a) dans le site Ramsar :

Facteurs engendrés par les activités humaines (rejet ou autre)

b) dans la région voisine :

L'implantation d'une industrie polluante dans la région voisine.

27. Mesures de conservation en vigueur :

a) Faire la liste des catégories et statuts juridiques des aires protégées au plan national et/ou international, y compris les relations aux limites du site Ramsar ;

En particulier, si le site est en partie ou totalement un Bien du patrimoine mondial et/ou une Réserve de biosphère de l'UNESCO, veuillez donner le nom du site selon ces inscriptions.

b) Le cas échéant, faire la liste des catégories UICN pour les aires protégées (1994) qui s'appliquent au site (cocher la case ou les cases pertinente(s))

Ia ; Ib ; II ; III ; IV ; V ; VI

c) Existe-t-il un plan de gestion approuvé officiellement ? Est-il appliqué ?

d) Décrire toute autre pratique de gestion actuelle :

Pas de mesures pour le moment.

28. Mesures de conservation proposées mais pas encore appliquées :

Par exemple, un plan de gestion en préparation ; une proposition officielle de création d'une aire légalement protégée, etc.

Aucune mesure n'est encore proposée jusqu'à présent.

29. Recherche scientifique en cours et équipements :

Par exemple, expliquer les projets de recherche en cours, y compris la surveillance de la diversité biologique ; indiquer s'il existe une station de recherche de terrain, etc.

Les recherches scientifiques et des suivis de l'état de l'eutrophisation de la mer de Boughrara sont menées par :

- les établissements universitaires (Institut National Agronomique de Tunisie, Faculté des Sciences de Tunis, Faculté des Sciences de Bizerte...)
- l'Institut National des Sciences et Technologies de la Mer (INSTM)
- l'Agence de Protection et d'Aménagement du Littoral (APAL) sous la tutelle du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable
- des bureaux d'études, et par
- la Direction Générale de la Pêche et de l'Aquaculture sous la tutelle du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Hydrauliques et de la pêche.

30. Activités actuelles de communication, éducation et sensibilisation du public (CESP) relatives au site ou bénéfiques au site :

Pas de structures actuelles pour le moment.

31. Loisirs et tourisme actuels :

Les monuments historiques présentent un facteur d'attrait pour les touristes.

32. Juridiction :

Indiquer la juridiction territoriale, par exemple état/région et fonctionnelle/sectorielle, par exemple ministère de l'Agriculture/ministère de l'Environnement, etc.

Le Ministère de l'Agriculture des Ressources Hydrauliques et de la Pêche, à travers la Direction Générale des Forêts et ses différentes structures régionales et locales

33. Autorité de gestion :

Commissariat Régional de Développement Agricole CRDA Gafsa

Avenue Habib Bourguiba

Gafsa 2100

Tel : 00216 76 220 104

34. Références bibliographiques :

Bryant R.G. and Rainey M.P., 2002. Investigation of flood inundation on playas within the Zone of Chotts, using a time-series of AVHRR. *Remote Sensing of Environment*. 82 : 360–375 pp.

Gruet Dr. Note préliminaire sur le gisement moustérien d'El Guettar. In: *Bulletin de la Société préhistorique française*. 1950, tome 47, N. 5. pp. 232-241. Available from Internet http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/bspf_0249-7638_1950_num_47_5_2792
